



Bilan environnemental Qualité de l'air à Montréal

La Ville surveille la qualité de l'air pour vous

Depuis plus de 30 ans, le Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) de la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal suit l'évolution de la qualité de l'air sur l'ensemble de l'île. Informer les citoyens d'heure en heure sur l'état de la qualité de l'air grâce à la diffusion d'un indice de la qualité de l'air (IQA), suivre les tendances des polluants typiques des milieux urbains, collaborer aux programmes de prévision de qualité de l'air avec les partenaires environnementaux sont quelques-unes des principales activités du RSQA.

RÉSEAU DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR À MONTRÉAL
Station de mesure de la qualité de l'air ambiant
www.rsqa.qc.ca • 514 280-4330



Faits saillants

Amélioration de la qualité de l'air

La baisse des moyennes annuelles pour l'ozone et les particules fines ($PM_{2.5}$) démontre une amélioration notable de la qualité de l'air. Ces deux polluants ont subi des diminutions moyennes respectives de 7% et 9% sur l'ensemble de l'île. D'ailleurs, un seul épisode de smog a assombri le ciel de Montréal durant l'été 2004 offrant ainsi un répit à ses citoyens puisque les conditions météorologiques peu clémentes n'étaient pas propices à la formation de smog. Cette amélioration de la qualité de l'air est aussi constatée dans la comparaison de l'ozone et des $PM_{2.5}$ avec les normes pancanadiennes, qui montre une forte baisse en 2004, ainsi que dans les tendances à long terme de l'ozone.

Journées de mauvaise qualité de l'air

Malgré la baisse des niveaux moyens d'ozone et de $PM_{2.5}$, le nombre de journées de mauvaise qualité de l'air dues à ces deux polluants a subi une légère hausse avec 75 journées classées mauvaises, soit 20% du temps. Plusieurs événements ponctuels distincts ont causé cette hausse dont le changement du calcul de l'indice de la qualité de l'air (IQA) pour le SO_2 .

Impact des feux d'artifices

La concentration horaire de $PM_{2.5}$ la plus élevée depuis 1998 s'est produite en fin de soirée le 21 juillet 2004 et résultait de l'impact des feux d'artifices. Cette source d'émission importante de particules a d'ailleurs été enregistrée à quatre reprises entre le 12 juin et le 24 juillet.

Hausse du benzène dans l'air ambiant

La mesure des composés organiques volatils a permis de constater une augmentation sensible de la concentration moyenne du benzène dans l'est de Montréal, soit une hausse de 58% par rapport à l'année 2003, alors que partout ailleurs sur l'île la baisse se poursuit. La Direction de l'environnement a déjà entrepris de nombreuses démarches avec les industries pour corriger la situation.



Nos efforts de sensibilisation auprès du public portent des fruits!



Le RSQA participe chaque année à de plus en plus d'activités de sensibilisation auprès du public. Que ce soit par des rencontres en milieu scolaire, lors d'événements spécifiques comme la journée « **En ville sans ma voiture** » ou à travers le programme **INFO-SMOG** lors de journées de mauvaise qualité de l'air causée par le smog, les Montréalaises et les Montréalais sont de mieux en mieux informés.

Les citoyens ne s'interrogent plus seulement sur les questions de pollution industrielle, mais commencent à prendre conscience de l'impact de chacun de leurs gestes quotidiens sur l'environnement. Les changements espérés des habitudes quant aux modes de transport pour favoriser le transport en commun ou le covoiturage deviennent une réalité qui ne peut avoir qu'un effet bénéfique sur la qualité de l'air.

De plus, dans le nouveau règlement 04-041 pour restreindre l'utilisation des pesticides, le Service des infrastructures, transport et environnement (SITE) de la Ville de Montréal a inclus un article empêchant l'utilisation de pesticides lorsqu'un avertissement de smog est en vigueur. Cette innovation réglementaire est une première au Canada et démontre bien que la Ville de Montréal est avant-gardiste en matière de protection de la qualité de l'air.

Montréal
sans
pesticides
naturellement!

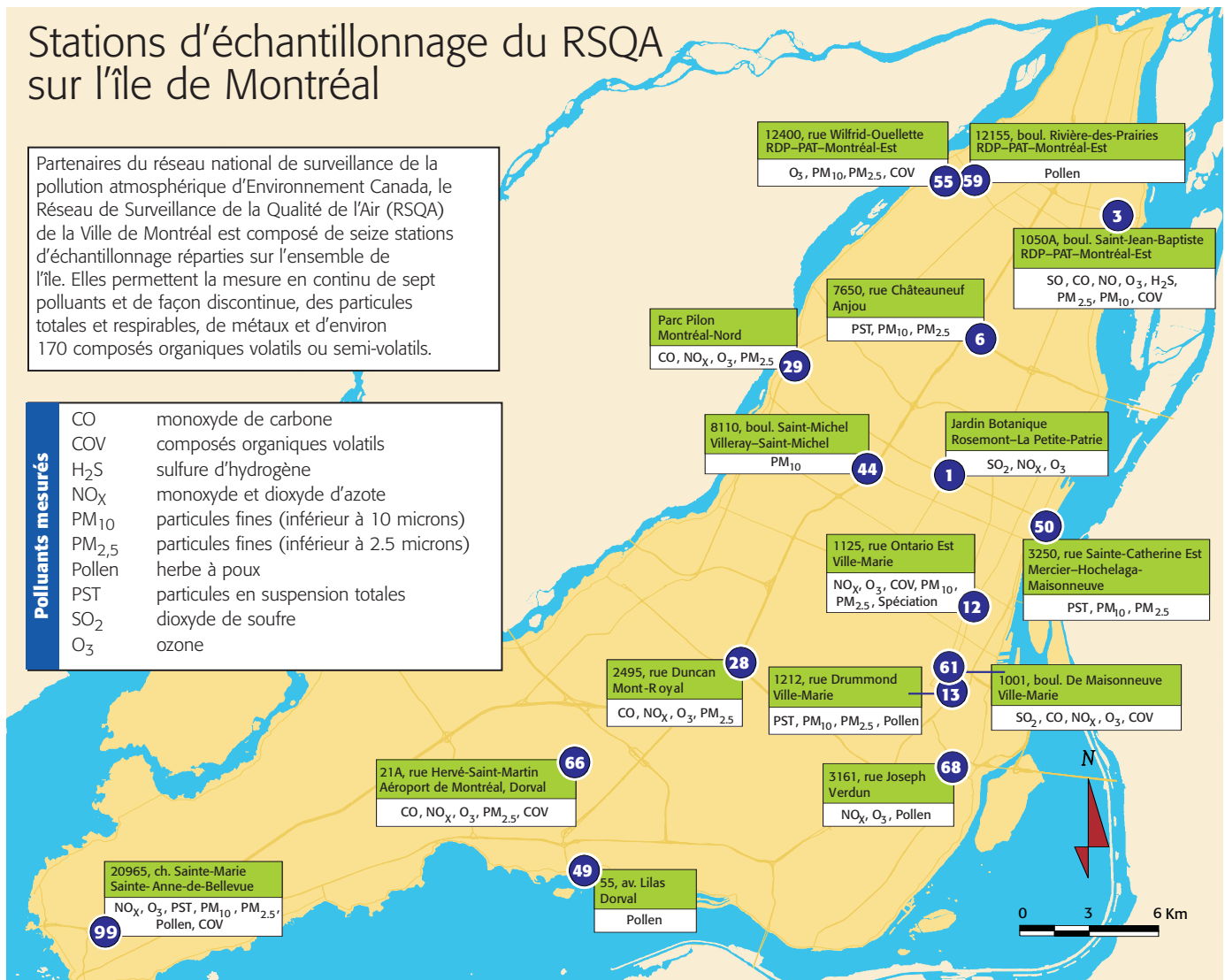
L'article 24 du Règlement sur l'utilisation des pesticides **INTERDIT FORMELLEMENT** l'épandage de pesticides lors d'un épisode de smog.

Stations d'échantillonnage du RSQA sur l'île de Montréal

Partenaires du réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique d'Environnement Canada, le Réseau de Surveillance de la Qualité de l'Air (RSQA) de la Ville de Montréal est composé de seize stations d'échantillonnage réparties sur l'ensemble de l'île. Elles permettent la mesure en continu de sept polluants et de façon discontinue, des particules totales et respirables, de métaux et d'environ 170 composés organiques volatils ou semi-volatils.

Polluants mesurés

CO	monoxyde de carbone
COV	composés organiques volatils
H ₂ S	sulfure d'hydrogène
NO _x	monoxyde et dioxyde d'azote
PM ₁₀	particules fines (inférieur à 10 microns)
PM _{2,5}	particules fines (inférieur à 2.5 microns)
Pollen	herbe à poux
PST	particules en suspension totales
SO ₂	dioxyde de soufre
O ₃	ozone



JOURNÉES DE MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR

Le smog n'est pas le seul responsable

EN 2004, NOUS AVONS CONNU À MONTRÉAL 75 JOURS DE MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR, SOIT 20 % DU TEMPS, COMPARATIVEMENT AUX 64 JOURS DE L'ANNÉE 2003. CELA SEMBLE ÊTRE UNE DÉTÉRIORATION, MAIS ELLE N'EST DUE QU'À UNE DOUZAINE DE JOURNÉES TOUCHÉES PAR LES PHÉNOMÈNES SUIVANTS : LA MODIFICATION DU CALCUL DE L'IQA DU SO₂, UN INCIDENT INDUSTRIEL ET L'IMPACT PLUS FRÉQUENT DES FEUX D'ARTIFICES. SI L'ON EXCLUAIT CES TROIS CAS, LA SITUATION DE 2004 SERAIT SEMBLABLE À CELLE DE 2003, SOIT PLUS DE JOURNÉES DE MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR L'HIVER QUE L'ÉTÉ.

Journées de mauvaise qualité de l'air causée par le SO₂

En 2004, six journées ont été classées de mauvaise qualité de l'air à cause du dioxyde de soufre (SO₂). Il faut interpréter cette information avec modération puisque c'est en janvier 2004 que la Direction de l'environnement a modifié son critère pour le SO₂ dans le calcul de l'IQA, soit une moyenne mobile aux 10 minutes à 500 µg/m³. Cette modification, basée sur un critère de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), rend notre IQA beaucoup plus sensible à toute variation brusque du SO₂. Tous les dépassements du nouveau seuil IQA ont été enregistrés à la station 3 (Saint-Jean-Baptiste) située dans l'est de Montréal lorsque les vents soufflaient de l'ouest. Nous étudions ces événements attentivement pour en diminuer l'occurrence même si la moyenne arithmétique annuelle de SO₂ à cette station est stable par rapport à celle de 2003, soit 17,6 µg/m³.

SMOG : un seul avertissement à l'été 2004

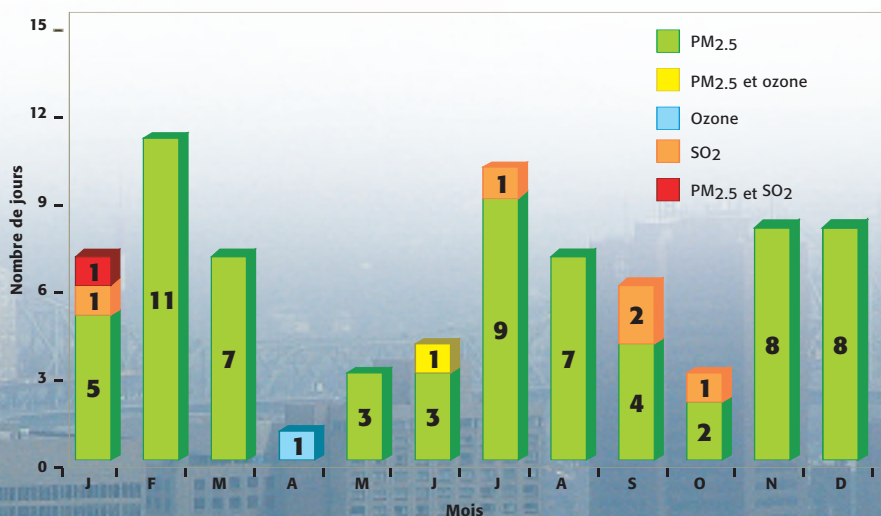
Le programme INFO-SMOG émet une prévision quotidienne ainsi qu'un avertissement de smog lorsque la prévision de qualité de l'air est mauvaise. Puisque les périodes de canicules que les Montréalaises et les Montréalais connaissent habituellement n'étaient pas au rendez-vous, nous n'avons donc connu qu'un seul épisode de smog durant la période estivale 2004 comparativement à un été normal où l'on en observe généralement de 5 à 10. Une seule journée de mauvaise qualité de l'air était donc due au smog, soit le 8 juin. La concentration maximale d'ozone au sol, qui a atteint 167 µg/m³, avait alors à peine dépassé le niveau mauvais situé à 160 µg/m³. De plus, l'été 2004 aura même égalé l'été 2000 avec les plus faibles concentrations d'ozone mesurées depuis les 15 dernières années à Montréal.



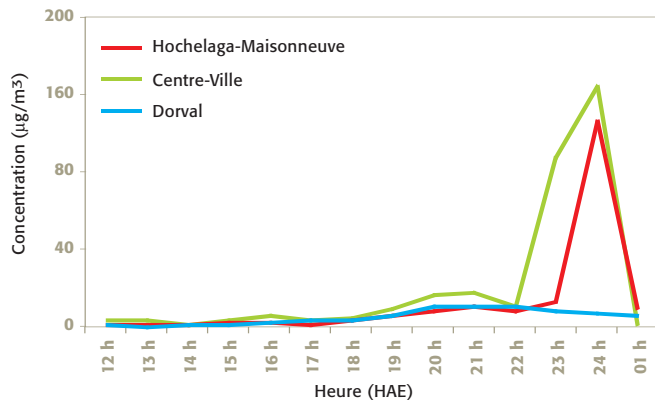
Épisode de smog du 8 juin 2004

Nuage de pollution au-dessus de Montréal

Les 9 et 10 août 2004, la Direction de l'environnement a mesuré l'impact du déplacement d'un nuage de particules fines (PM_{2,5}) qui a traversé le centre-ville de Montréal. Grâce à la mesure en continu des PM_{2,5}, le RSQA diffusait d'heure en heure sur son site Internet l'évolution du panache de



Journées de mauvaise qualité de l'air à Montréal en 2004



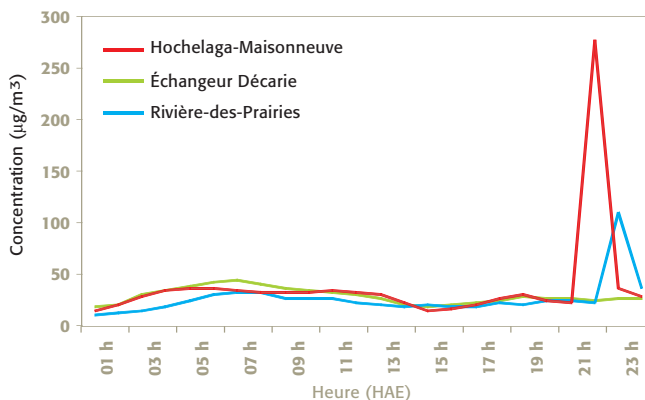
Variation horaire des particules fines (PM_{2,5}) les 9 et 10 août 2004

fumée provenant d'un incident industriel, soit une fuite de trioxyde de soufre à la compagnie CEZ inc., à Valleyfield. Les vents provenant du sud-ouest ont ainsi entraîné ce nuage de PM_{2,5} vers le sud de l'île de Montréal et occasionné une mauvaise qualité de l'air au centre-ville puis dans le quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve où la fumée s'est finalement dispersée. Cet événement, qui a causé plus de peur que de mal, a encore une fois permis de constater l'efficacité et l'utilité de la surveillance de la qualité de l'air en temps réel par la Ville de Montréal.

Beaucoup de PM_{2,5} dans l'air lors de feux d'artifices

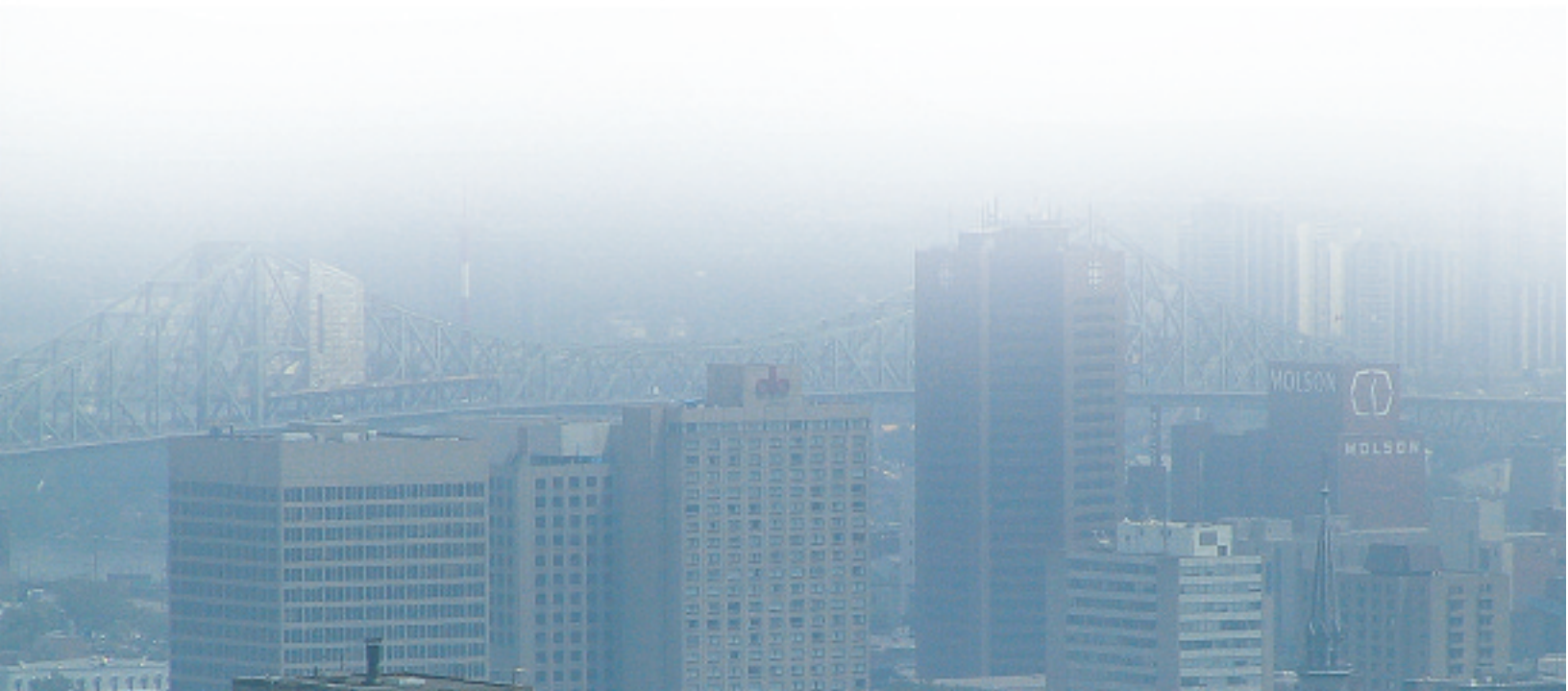
Le 21 juillet 2004, le réseau d'échantillonnage du RSQA a enregistré la concentration horaire de particules fines (PM_{2,5}) la plus élevée de l'année à la station 50, soit une concentration horaire de 279 µg/m³.

C'est la concentration la plus élevée jamais mesurée à ce jour parmi nos huit stations d'échantillonnage en continu de PM_{2,5}. Le graphique ci-dessous illustre la variation horaire des PM_{2,5} à trois de nos stations pour cette journée. Comme on peut le constater, c'est en fin de soirée que deux de nos stations ont enregistré des concentrations très élevées alors que les vents provenant du sud/sud-est transportaient les particules émises par les feux d'artifices. L'indice de qualité de l'air (IQA) a même atteint une valeur de 185 à minuit, soit plus de trois fois au-dessus du seuil mauvais. Du 12 juin au 24 juillet, le RSQA a mesuré cet impact à Montréal en quatre occasions. Chaque fois, les vents soufflaient du sud/sud-est.



**Particules fines (PM_{2,5})
Feux d'artifice du 21 juillet 2004**

La Direction de l'environnement, en collaboration avec les représentants de La Ronde et de la Direction de la santé publique de Montréal, étudie présentement la situation afin d'en évaluer les impacts.



Composés organiques volatils sous haute surveillance!

En milieu urbain, les composés organiques volatils (COV) sont omniprésents, car ils sont émis par de nombreuses activités, très diverses : transport, industries, chauffage résidentiel et commercial au mazout et au bois, utilisation des peintures et solvants... Depuis le début des années 90, le RSQA suit l'évolution dans l'air ambiant à Montréal des concentrations de plus de 170 COV différents. Ce suivi est important, car plusieurs COV présentent des risques pour la santé et (ou) contribuent à la formation du smog.

Depuis 1970, la Direction de l'environnement de la Ville contrôle les émissions industrielles de COV par réglementation. De façon globale, combiné avec une diminution de la consommation d'essence dans le secteur du transport, cela a permis une baisse de l'ensemble des COV totaux. Les deux graphiques ci-contre illustrent l'évolution de deux COV reconnus pour leur toxicité importante, soit le 1,3-butadiène et le benzène.

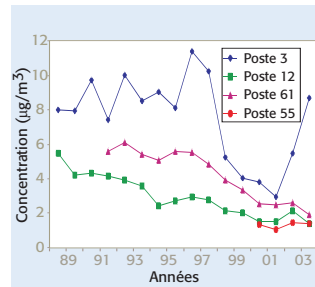
Historiquement, c'est à la station 3 dans l'est de l'île que les moyennes annuelles de benzène ont toujours été les plus élevées, à Montréal et même au Canada. Plusieurs mesures de contrôle ont permis des baisses importantes de l'ordre de 70% de ce polluant à cette station, de 1998 à 2002. Parmi ces nombreuses interventions, les règlements 90-3 et 90-6, adoptés respectivement en 1996 et en 2001, se sont montrés très efficaces pour contrôler ce polluant. Ces amendements visent la récupération des vapeurs aux terminaux et aux postes d'essence ainsi que le contrôle des émissions fugitives des réservoirs et équipements dans les raffineries. La baisse s'est poursuivie partout sur l'île de Montréal sauf à la station 3 où ont été enregistrées des hausses importantes de la moyenne annuelle de benzène lors des deux dernières années. En 2004, une hausse de 58% a été mesurée par rapport à l'année précédente. La Direction de l'environnement a déjà

entrepris des démarches avec les industries pour corriger cette situation.

En ce qui concerne le 1,3-butadiène, la situation est plus réjouissante et semble sous contrôle. Selon le graphique ci-contre, c'est au centre-ville (station 61) que l'on enregistre les moyennes annuelles les plus élevées pour ce polluant puisqu'il est principalement émis par l'automobile.

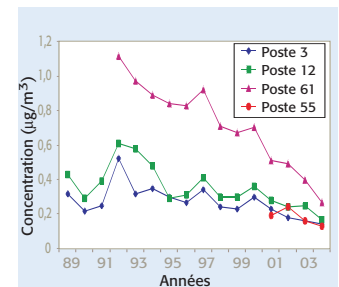
Depuis le début des années 90, le RSQA suit l'évolution dans l'air ambiant à Montréal des concentrations de plus de 170 COV différents.

La baisse constante observée depuis 1993, et qui se poursuit encore, est due à des essences plus propres et à une meilleure combustion.



Évolution du benzène dans l'air ambiant

- liquide incolore, inflammable, d'odeur aromatique agréable et perceptible;
- présent dans l'essence, les solvants, certains produits domestiques et la fumée de cigarette;
- émis dans l'air ambiant principalement lors de la fabrication et de la distribution de l'essence;
- irrite la peau, les yeux et les voies respiratoires, provoque des maux de tête et, à long terme, cause des effets mutagènes et cancérogènes.



Évolution du 1,3-butadiène dans l'air ambiant

- gaz incolore, très inflammable, ayant une légère odeur aromatique;
- provient d'une combustion incomplète, de processus naturels ou d'activités humaines, comme le transport;
- aussi émis par l'industrie de fabrication de caoutchouc, plastique et résine;
- irrite les voies respiratoires et les yeux et est probablement cancérogène;
- très réactif, il contribue à la formation de l'ozone et du smog photochimique.

L'impact du chauffage résidentiel au bois

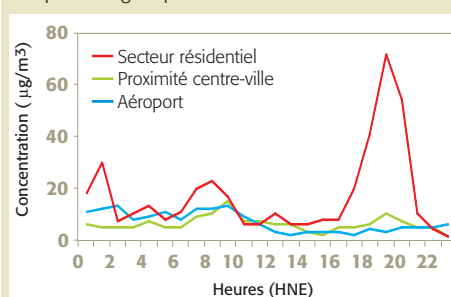
En septembre 2004, la Ville de Montréal, en collaboration avec Environnement Canada et le ministère de l'Environnement du Québec, a publié un rapport d'étude pour les années 1999 à 2002 confirmant une fois de plus que la combustion du bois contribue fortement à la détérioration de la qualité de l'air ambiant en milieu résidentiel. L'étude démontre que les poêles à bois et les foyers émettent dans l'atmosphère des substances gazeuses et des particules respirables en quantité importante.

Les principaux polluants émis par le chauffage au bois sont le monoxyde de carbone (CO), les composés organiques volatils

(COV), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les oxydes d'azote (NOx), les particules fines (PM_{2,5}) et de nombreux produits irritants. Près de 100% des particules ont un diamètre inférieur à 1 micron et peuvent avoir un impact nocif sur la santé des gens.

Comme le démontre le graphique ci-contre, les concentrations les plus élevées de PM_{2,5} sont souvent observées lors de froides soirées d'hiver dans les quartiers résidentiels situés loin des industries et de la circulation automobile. Les PM_{2,5} sont faibles jusqu'à environ 17 h puis augmentent brusquement en début de soirée pour atteindre un maximum entre 20 h

et 23 h, rendant ainsi mauvaise la qualité de l'air dans les quartiers résidentiels. Cela démontre clairement l'impact sur la qualité de l'air de l'utilisation du chauffage au bois.



Particules fines (PM_{2,5}) le 25 février 2004

Comment moins polluer pour ceux qui désirent chauffer au bois

- ne pas chauffer lorsqu'il y a un avertissement de smog en vigueur;
- utiliser l'appareil seulement lorsqu'il fait assez froid et que les conditions météorologiques permettent une bonne dispersion des polluants;
- ne pas utiliser l'appareil l'été, car la combustion du bois émet des particules fines et des substances gazeuses contribuant à la formation du smog;
- utiliser du bois sec et d'un diamètre de 10 à 15 cm;
- éviter le bois fraîchement coupé, car sa combustion entraîne des émissions plus grandes de substances polluantes et une plus grande formation de créosote;
- ne pas brûler de déchets domestiques (bois traité, plastiques, métaux, papier et carton imprimés) et du charbon dans un appareil conçu pour brûler du bois;
- l'appareil doit être conforme à la certification US EPA.

L'ozone et les particules fines en baisse!

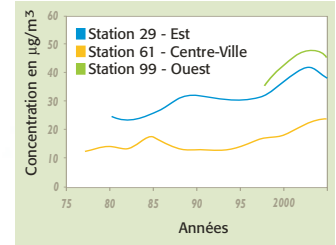
AFIN DE SUIVRE L'ÉVOLUTION DES POLLUANTS, LE RSQA ESSAIE DE CONSERVER SES STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE AUX MÊMES ENDROITS, ET CE, DEPUIS 1975. DES COURBES DE TENDANCES POUR TOUS LES POLLUANTS MESURÉS À CHAQUE STATION SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET www.rsqa.qc.ca L'EXAMEN DE CES TENDANCES PERMET DE MIEUX CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DES POLLUANTS ET DE VÉRIFIER L'EFFICACITÉ DE NOS INTERVENTIONS DE CONTRÔLE. PUISQUE L'OZONE (O₃) ET LES PARTICULES FINES (PM_{2,5}) SONT LES DEUX PRINCIPAUX POLLUANTS QUI OCCASIONNENT RÉGULIÈREMENT DES JOURNÉES DE MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR, L'EXAMEN DE LEUR TENDANCE NOUS PERMET DE FAIRE LE POINT SUR LEUR SITUATION RESPECTIVE.

L'ozone étant un polluant secondaire qui se forme essentiellement en été lors de journées ensoleillées et très chaudes, il n'est pas étonnant de constater sur le graphique que l'addition des données de l'année 2004 occasionne une baisse dans les tendances à long terme. Les conditions météorologiques de l'été 2004, maussades et peu propices à la formation d'ozone, ont occasionné une baisse

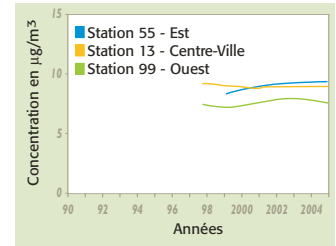
des concentrations moyennes annuelles de 6,8% à l'ensemble des stations de notre réseau par rapport à l'année 2003. Il est encore trop tôt pour juger de l'impact possible d'autres facteurs comme les mesures de contrôle des oxydes d'azote et des composés organiques volatils.

Mesurées en continu depuis 1998 seulement, les concentrations moyennes annuelles de PM_{2,5} ont

aussi connu une baisse en 2004 par rapport à l'année 2003 à l'ensemble de nos stations d'échantillonnage. Cette baisse réelle de 8,8% n'est cependant pas encore perceptible sur le graphique illustrant les tendances à long terme des PM_{2,5}. Ces particules étant fort probablement autant primaires que secondaires, il est permis de croire que les faibles concentrations d'ozone de l'année 2004 soient l'une des causes de cette baisse.



Ozone (O₃)



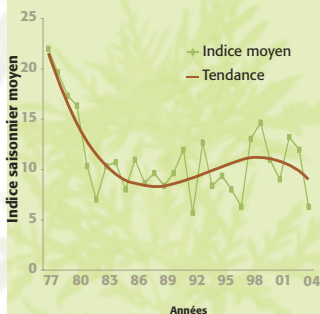
Particules fines (PM_{2,5})

Baisse de l'herbe à poux en 2004

Chaque été, de la mi-août à la mi-septembre, des Montréalaises et des Montréalais sont affectés par le rhume des foies causé par le pollen de l'herbe à poux. Il est donc préférable d'éliminer cette mauvaise herbe avant le début du mois d'août, soit avant la libération de son pollen.

L'équipe du RSQA mesure sa concentration à quatre endroits sur l'île de Montréal.

Le graphique ci-dessous montre la tendance à long terme de l'indice de pollen de l'herbe à poux et révèle une baisse très importante en 2004.



Indice de pollen de l'herbe à poux
Variation annuelle 1977 à 2003

Comparaison avec les normes pancanadiennes

Des normes pancanadiennes relatives aux PM_{2,5} et à l'ozone ont été adoptées en juin 2000 par le Conseil canadien des ministres de l'environnement, à l'exception du Québec. Ces normes sont des objectifs à atteindre pour l'année 2010.

L'atteinte de la norme de 127 µg/m³ pour l'ozone (moyenne mobile sur huit heures) est déterminée par la moyenne des 4^{es} maxima annuels les plus élevés, calculée sur trois années consécutives. Malgré la baisse importante des concentrations en 2004, 7 de nos 10 stations d'échantillonnage dépassent encore la norme (voir tableau).

Pour les particules fines, l'atteinte de la norme de 30 µg/m³ est déterminée en fonction de la moyenne annuelle du 98^e percentile, calculée sur trois années consécutives. Malgré la baisse des concentrations de PM_{2,5} en 2004, la norme serait encore une fois dépassée partout sur l'île de Montréal (voir tableau).

Les deux tableaux ci-contre illustrent les résultats de nos stations d'échantillonnage par rapport aux objectifs

des normes pancanadiennes sans pour autant suivre la totalité des directives du guide national; ces

dernières requièrent un exercice plus complexe qui dépasse le cadre de ce rapport.

Ozone (O ₃) en µg/m ³				
Poste	4 ^e max. quotidien 8 h mobiles			moyenne sur 3 ans
	2002	2003	2004	
1	142	139	114	132
3	148	145	114	136
12	134	140	104	126
28	109	131	106	115
29	155	146	117	139
55	152	158	126	145
61	113	111	89	104
66	162	147	103	137
68	139	142	126	136
99	152	152	124	142

La norme pour l'ozone est de 127 µg/m³ (65ppb), moyenne mobile sur 8 heures

Particules fines (PM _{2,5}) en µg/m ³				
Poste	98 ^e percentile 24 h quotidien			moyenne sur 3 ans
	2002	2003	2004	
13	35,1	33,0	25,8	31,3
28	37,5	37,2	29,7	34,8
29	29,9	40,9	33,6	34,8
50	35,3	36,1	28,3	33,2
55	32,7	40,7	28,4	33,9
66	32,3	41,7	24,7	32,9
99	36,7	35,9	26,7	33,1

La norme pour les particules fines est de 30 µg/m³, moyenne sur 24 heures.



Pour mieux informer la population sur l'état de la qualité de l'air à Montréal

L'INDICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR (IQA) EST UTILISÉ DEPUIS PLUS DE 25 ANS POUR INFORMER LA POPULATION DE MONTRÉAL SUR L'ÉTAT DE LA QUALITÉ DE L'AIR. CALCULÉ À CHAQUE HEURE, L'IQA EST DIFFUSÉ INSTANTANÉMENT SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.RSQA.QC.CA, BIEN TÔT AFFICHÉ DANS LES STATIONS DE MÉTRO SUR LES ÉCRANS DE MÉTROVISION ET TRANSMIS À LA CHAÎNE DE TÉLÉVISION MÉTÉOMÉDIA.

À chaque station d'échantillonnage, l'IQA est calculé à partir de la mesure en continu d'un ou plusieurs des polluants suivants : dioxyde de soufre (SO_2), monoxyde de carbone (CO), dioxyde d'azote (NO_2), ozone (O_3) et particules fines ($\text{PM}_{2.5}$). Lorsqu'un des polluants mesurés dépasse les critères de référence de l'IQA, même pour une heure seulement, la journée entière est classée mauvaise.

Les $\text{PM}_{2.5}$ étant le polluant le plus souvent responsable du déclassement de l'IQA, seules les stations où ce paramètre est mesuré ont été illustrées sur la carte à des fins de comparaison. En 2004, le nombre de jours de mauvaise qualité de l'air a varié de 18 au centre-ville jusqu'à plus de 36 dans le nord-est de Montréal. Cela peut sembler surprenant mais, comme on le mesure chaque année, c'est toujours au centre-ville que le nombre de journées de mauvaise qualité de l'air est le plus faible. Ce chiffre doit être interprété avec prudence puisqu'il est uniquement dû aux faibles concentrations d'ozone mesurées à la station 61. Ce phénomène, bien connu dans toutes les grandes villes du monde, voit les concentrations importantes d'oxyde d'azote émises par l'automobile détruire l'ozone. Pour une première année, c'est à la station 66 (aéroport de Montréal) que le nombre de journées de bonne qualité de l'air a été le plus élevé.

Le suivi d'heure en heure

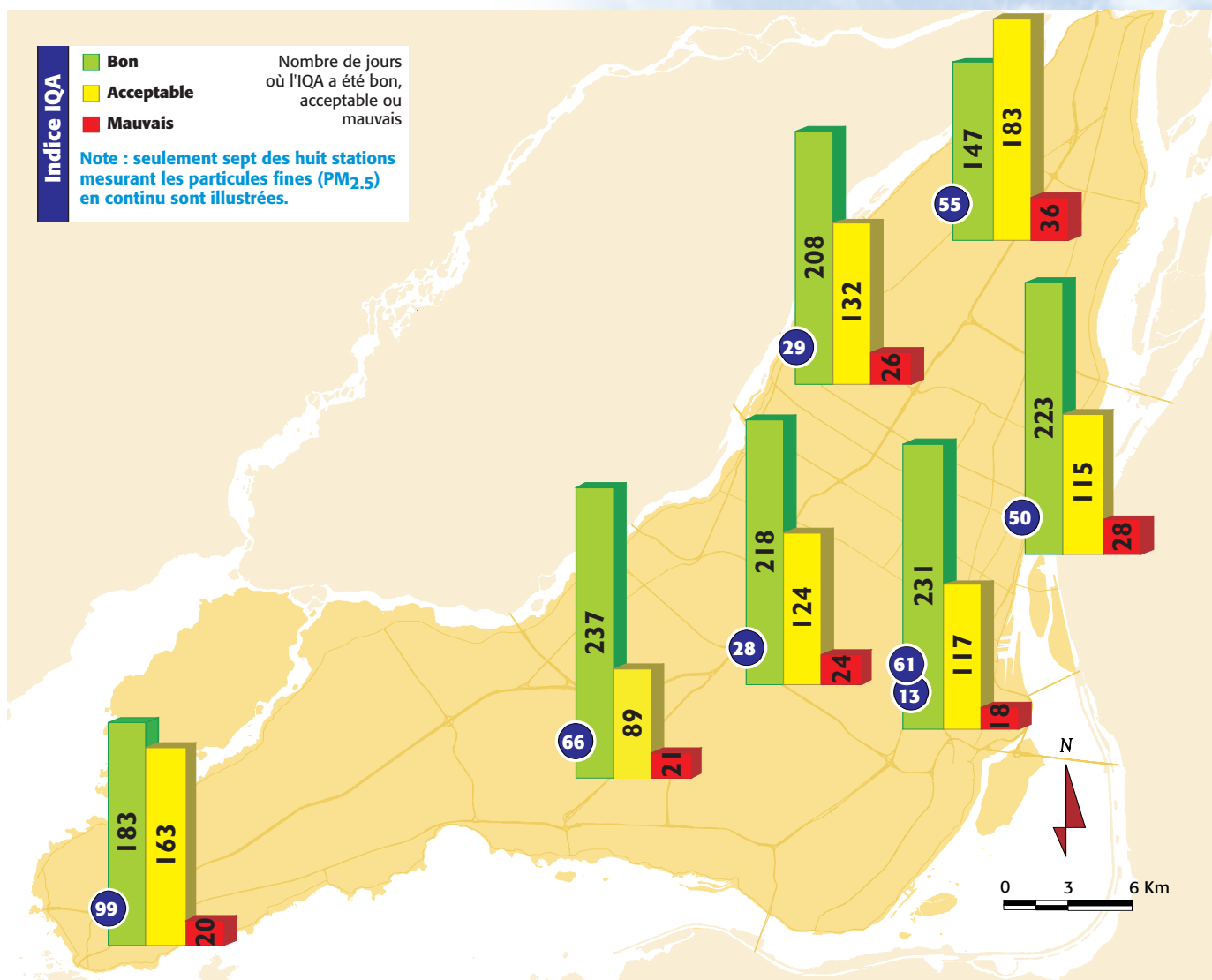
L'objectif principal du site Internet du RSQA www.rsqa.qc.ca est de permettre le suivi d'heure en heure de la qualité de l'air à Montréal. Très populaire auprès des citoyens, le site offre, en plus de l'IQA en temps réel, les données des années antérieures pour les concentrations de polluants gazeux, les derniers rapports publiés, l'historique du réseau, un descriptif des différents programmes d'échantillonnage ainsi que de nombreuses photos. D'ailleurs, durant les épisodes de smog, on compte jusqu'à plus de 60 000 consultations par jour.

Le RSQA invite donc la population à surveiller les prévisions quotidiennes de qualité de l'air avec les programmes INFO-SMOG estival et hivernal. Lorsque la prévision de qualité de l'air est mauvaise, un volet *avertissement* s'affiche. Il est possible pour les personnes vulnérables (personnes âgées, jeunes enfants, ...) de suivre chaque jour les prévisions de qualité de l'air. Chaque petit geste peut contribuer à améliorer la qualité de l'air.

Chaque petit geste peut contribuer à améliorer la qualité de l'air.



Indice de la qualité de l'air (IQA) en 2004



RSQA • RÉSEAU DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR À MONTRÉAL

Commentaires des lecteurs

Direction de l'environnement
Planification et suivi
environnemental
Réseau de surveillance de
la qualité de l'air
827, boulevard Crémazie Est,
bureau 429
Montréal (Québec) H2M 2T8

Renseignements

514 280-4368
claudedgagnon@
ville.montreal.qc.ca

Site Internet

www.rsqa.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
2^e trimestre 2005
ISBN 2-7647-0517-4
Imprimé au Canada

Peut être reproduit en tout ou en partie à condition d'en citer la source :

Gagnon, C., C. Bessette,
Y. Garneau, P. Paquette et
R. Mallet (2004). «Qualité de l'air
à Montréal». *Rapport annuel 2004*,
Ville de Montréal, Service des infras-
tructures, transport et
environnement, Direction de
l'environnement, Planification
et suivi environnemental,
RSQA, 8 p.

Production

Direction de l'environnement
Service des infrastructures,
transport et environnement

Coordination

Direction des communications et
des relations avec les citoyens

Photographies

Ville de Montréal

Design graphique et impression

Ville de Montréal,
Centre d'impression numérique et
de communications visuelles
07.40.199-0 (06-05)